

SCÉNARIO

PROTECTION HYPOTHÉCAIRE POUR LES COUPLES DE PLUS DE 50 ANS

LES DÉTAILS

Carole, 53 ans, et Robert, 55 ans, se retrouvent à deux dans le nid familial. Leurs enfants sont partis à l'université et ils viennent d'emménager dans une nouvelle maison. Jusqu'à présent, ils ne savaient pas que l'achat d'une nouvelle maison impliquait une nouvelle demande de protection hypothécaire.

Bien qu'ils soient encore en bonne santé, Carole et Robert ont dû faire face à des primes plus élevées lorsqu'ils ont demandé une nouvelle assurance hypothécaire en raison de leur âge. De plus, avec la retraite en vue, ils ne veulent pas mettre en péril leur pension si l'un d'eux devient invalide ou malade.

QUELLES SONT LES CHANCES ?

42%

deviennent invalides avant
l'âge de 65 ans

26%

deviennent gravement malades
avant l'âge de 65 ans

4%

décèdent avant
l'âge de 65 ans

POURQUOI GROUPER DES PRODUITS D'ASSURANCE ?

Le rôle de l'assurance est de s'assurer que, si l'un de ces événements arrive à Carole et Robert, cela ne ruinera pas leur plan financier. S'assurer qu'ils disposent toujours de l'argent dont ils ont besoin pour maintenir leur style de vie est essentiel pour protéger leur avenir financier.

Dans le cas présent, nous pouvons clairement voir que le couple a un risque plus élevé de devenir invalide ou malade que de décéder. Alors, assurez-vous qu'ils obtiennent la protection dont ils ont besoin.

LA SOLUTION

Assurance temporaire
décroissante (T-15) :
300 000 \$

Assurance maladies graves :
20 000 \$

Assurance invalidité :
1 400 \$ par mois

	Assomption Vie	Compagnie A
	333,79 \$	350,50 \$
	Compagnie B	Compagnie C
	414,60 \$	355,95 \$